



Educateur sportif

Direction de l'action sportive – Service Action sportive

Réf. : 2025-67



Bourg-en-Bresse – 43 000 habitants – Chef lieu du département de l'Ain

Proximité avec Lyon, Genève et Mâcon

Définition du poste

Mission

Dans le cadre de sa politique à destination des habitants, la Ville de Bourg développe des projets et actions à caractère sportif et de loisir en direction de tous les publics.

Sous l'autorité du responsable du secteur animation sportive :

- Proposer et mettre en œuvre des actions et projets à destination des habitants avec comme support les activités physiques et sportives (APS)
- Encadrer des APS et des loisirs sportifs
- Soutenir le développement de la pratique des APS et des loisirs sportifs sur le territoire

Activités principales

- Mise en œuvre de projets et conduite d'APS conformément à la politique sportive de la municipalité :
 - encadrement d'APS pour tous les publics ;
 - veille et proposition d'actions dans le champ des APS pour la ville ;
 - intervention dans les champs différents des APS : terrestres - aquatiques – pleine nature ;
 - proposition et conduite de projet sur tous les publics, pour les différents opérateurs sportifs du territoire : Ville, Éducation Nationale, clubs et autres
- Intervention et positionnement sur les dispositifs d'APS et les loisirs sportifs :
 - intervention sur les équipements sportifs et les activités de la ville : Centre Loisirs des Jeunes - surveillance nautique – centre sociaux – ateliers sportifs ;
 - proposition de projet / stage conforme avec les besoins du territoire ;
 - veille en lien avec l'évolution des pratiques sportives et des besoins des publics ;
 - force de proposition sur projet innovant et évolution des pratiques : bien être et santé par le sport
- Proposition et mise en œuvre événementiel / manifestations :
 - proposition d'événements sportifs en lien avec les besoins du territoire;
 - soutien aux événements et manifestations sportives de la ville

Profil attendu

Savoirs

- Connaissance des activités de pleine nature (escalade, voile, kayak, ski, vélo)
- Cadre juridique et réglementaire des activités sportives
- Règles d'utilisation du matériel sportif et des équipements
- Connaître la réglementation concernant les ERP

Savoirs faire

- Savoir monter un projet d'animation
- Repérer et gérer les conflits
- Avoir le sens de l'écoute, de la pédagogie, de la communication
- Utiliser les techniques et outils de communication
- Connaître les gestes de première urgence
- Disponibilité et flexibilité
- Qualités relationnelles
- Avoir l'esprit d'initiative
- Autonomie dans l'organisation du travail

Spécificités du poste :

- Disponibilité pour des séjours avec nuitées : voyages scolaires et mini camp du Centre de Loisirs des Jeunes
- Permis B obligatoire
- Titulaire du BNSSA ou du BEESAN fortement souhaité
- Horaires variables suivant les semaines (scolaires ou vacances) et suivant les périodes

Spécificité du poste

Poste à pourvoir :

01/09/2025

Cadre d'emplois :

Educateur territorial des APS

Régime indemnitaire :

niveau grade



Temps complet



Rémunération statutaire :

- + Régime indemnitaire
 - + Avantages sociaux (CNAS*)
 - + Possibilité d'adhésion à un contrat groupe mutuelle et/ou prévoyance, avec participation employeur
 - + Tickets restaurant
- (*sous réserve des conditions en vigueur au sein de la collectivité)

Date limite de candidature :

03/07/2025



Renseignements :

Béregère RANGIER
Directrice de l'Action sportive,
04 74 42 45 23 ou
rangierb@bourgenbresse.fr

Gérald POULET

Responsable du secteur
animation sportive,
06 67 05 33 72 ou
pouletg@bourgenbresse.fr



Candidature

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) à Monsieur le Maire, Direction des Ressources Humaines, Hôtel de Ville, BP 90419, 01012 Bourg-en-Bresse Cedex ou
recrutement@bourgenbresse.fr